

DÉLIBÉRATION N°20250318-05

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignièrès s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 12 mars 2025.

Étaient présents :

M. Didier FISCHER – Maire

M. Cyril LONGUEPEE (*délibérations n°1 à la n°5*), Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN – Adjoints au Maire

Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, Mme Sandrine MUTRELLE, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Jamel TAMOUM, M. Stéphane THILLAY – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :

M. Brahim BEN MAIMOUN donne pouvoir à Mme Nathalie GREVAIS

Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY

M. Nicolas GROS DAILLON donne pouvoir à M. Xavier GIRARD

Mme Aliya JAVER donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU

M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à Mme Catherine JUAN (*délibérations n°6 à la n°8*)

Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Christine RENAUT

M. Samir MOUSTAATIF donne pouvoir à M. Jamel TAMOUM

Mme Rahma M'TIR donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ

M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET

Mme Anne-Marie TIBERKANE donne pouvoir à M. Salah KRIMAT

Mme Leïla ZENATI donne pouvoir à M. Didier FISCHER

Mme Sandrine MUTRELLE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°05 : PACTE FINANCIER 2022-2026 – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5216-5 VI,

Vu la délibération n°2021-408 du Conseil Communautaire en date du 16 décembre 2021 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité,

Vu la délibération n°2022-227 du Conseil communautaire en date du 19 mai 2022, approuvant le règlement d'application des fonds de concours aux communes,

Considérant que la demande de la Commune entre dans l'enveloppe globale qui lui est attribuée à savoir 1 389 901 euros pour la période 2022-2026 ;

Considérant que la Commune a produit à l'appui de sa demande, une note de présentation du projet, un plan de financement et un calendrier prévisionnel, conformément au règlement proposé par SQY ;

Après avoir entendu l'exposé de Mme Eve MOUTTOU, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

ARTICLE 1 : SOLLICITE Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de **10 000 euros** au titre du pacte financier 2022-2026, pour l'acquisition d'un véhicule de type Peugeot BOXER, Blue HDI, de 2018, pour le Centre Technique Municipal.

ARTICLE 2 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Chapitre	Intitulé	Montant HT	Financeurs	Montant
21	Achat de véhicule CTM	20 833,33	Fonds de concours SQY	10 000,00
			Ville	10 833,33
	TOTAL HT	20 833,33	TOTAL	20 833,33
	TOTAL TTC	25 000,00		

FONDS DE CONCOURS 2022-2026 SOLLICITE
10 000 EUROS

ARTICLE 3 – PRÉCISE que les dépenses et les recettes seront inscrites au Budget 2025.

Pour extrait conforme :

**Le Maire,
Didier FISCHER**

Président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines





ACQUISITION D'UN VÉHICULE POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

CONTACTS:

Fariza KECIR fariza.kecir@coignieres.fr
Laurent LANYI laurent.lanyi@coignieres.fr
Céline LACROIX celine.lacroix@coignieres.fr

VILLE DE COIGNIERES

PRESENTATION

GENERALE

Située à 18 km de Versailles, Coignières est limitrophe de Maurepas au Nord, du Mesnil Saint Denis et Levis Saint Nom à l'Est, des Essart le Roi au Sud et de Saint Remy l'Honoré à l'Ouest.

La Commune est urbanisée autour du bourg ancien :

- Au nord, les quartiers d'habitat et de services
- Le long de la RN 10 : zones d'activités et zones commerciales



Coignières constitue l'un des plus importants bassins économiques du département, avec 6 170 salariés et 800 entreprises et commerces.

Desserte :

- Circulation automobile : route nationale 10 et départementale 13
- Gare SNCF sur la ligne Paris-Brest
- Bus – ligne 411 Transdev de Rambouillet et ligne 61 de Houdan
- GR 11 traversant la commune d'est en ouest

LE PROJET

Il s'agit d'acquérir un nouveau camion pour le Centre Technique Municipal en remplacement d'un véhicule qui ne répond plus aux normes environnementales, un Renault Master 1 de 1997 tout en sécurisant les utilisateurs réguliers. Ce véhicule avec hayon facilitera in fine la manutention du divers matériel permettant ainsi de préserver l'état de santé des agents du CTM.

Ce véhicule est un Peugeot BOXER, de 2018, véhicule dit propre référencé Crit 2, diesel Blue HDI à faible rejet de Co2.

Calendrier :

L'acquisition du véhicule est prévue au premier semestre 2025.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Chapitre	Intitulé	Montant HT	Financeurs	Montant
21	Achat de véhicule CTM	20 833,33	Fonds de concours SQY	10 000,00
			Ville	10 833,33
	TOTAL HT	20 833,33	TOTAL	20 833,33
	TOTAL TTC	25 000,00		

Certifié exact le 18 mars 2025,

Le Maire,
Didier FISCHER
 Vice-Président de la C.A de Saint-Quentin-en-Yvelines

PEUGEOT BOXER CCB

335 L3 2.0 BLUEHDI 130 PRO SR



Livre de police : 13 838
 Date M.E.C : 05/02/2018
 Energie : DIESEL
 Puissance DIN : 131 ch
 Puissance fiscale : 7 cv
 Nb de portes : 2
 Km (garanti) : 12 965 kms
 Couleur : BLANC

Garantie * :

6 MOIS OU 10.000 KM



Consommation & CO2 :

Consommation cycle urbain: 0,00 l/100 km
 Consommation cycle extra-urbain: 0,00 l/100 km
 Consommation cycle mixte: 0,00 l/100 km
 Taux de CO2 rejeté: 173 g/km



Equipements de série :

SYSTÈME ANTI BLOCAGE, AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE, AIDE AU FREINAGE D'URGENCE, AIRBAG CONDUCTEUR, ANTIDÉMARRAGE ÉLECTRONIQUE, ANTI PATINAGE, BACS DE PORTES AVANT, BANQUETTE AV 2 PLACES MONOBLOC, BOITE À GANTS FERMÉE, CEINTURES AVANT AJUSTABLES EN HAUTEUR, COMPTE TOURS, DIRECTION ASSISTÉE ASSERVIE À LA VITESSE, OUVERTURE DES VITRES SÉQUENTIELLE, PORTE-GOBELETS AVANT, RANGEMENT SOUS SIÈGE CONDUCTEUR, RÉPÉTITEURS DE CLIGNOTANT DANS RÉTRO EXT, VERROUILLAGE AUTO. DES PORTES EN ROULANT, VERROUILLAGE CENTRALISÉ À DISTANCE, VITRES AVANT ÉLECTRIQUES

Options :

CAISSE 20M3, HAYON ÉLÉVATEUR

25000 € TTC

* Voir les Conditions auprès des vendeurs

Durée de disponibilité des pièces détachées : NC



Ref : DF/LL/2025-95

Le 18 mars 2025

ATTESTATION DE NON-LIVRAISON ET ACQUISITION

Je certifie par la présente, Didier FISCHER, Maire de Coignières, vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, ne pas avoir obtenu ni la livraison ni avoir engagé le règlement du véhicule Peugeot BOXER, Blue HDI pour la Direction des Services Techniques plus précisément pour le Centre Technique Municipal.

Fait pour valoir ce que de droit,

Didier FISCHER
Le Maire,
Vice-Président de SQY

